



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 9 décembre 2024

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 20 novembre et le 3 décembre 2024 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Construction d'une chaufferie dans le cadre de la rénovation et de l'extension du réseau de chaleur "Centre Métropole", par la société ELM Dalkia, à Vaulx-en-Valin (69)
- Remplacement du télésiège du col de la Balme et les aménagements (pistes et enneigeurs) associés, portés par la Saltec et la commune de la Clusaz, sur la commune de La Clusaz (74)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Lentilly (69)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Chazey-sur-Ain (01)
- Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Massignieu-de-Rives (01)
- Implantation d'un parc photovoltaïque au sol, sur la commune de Drugeac (15)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bromont-Lamothe (63)
- Rénovation et l'extension du refuge de la Lavey par la FFCAM sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans (38)
- Ouverture de travaux miniers et de poursuite de l'exploitation (extraction et traitement) de calcaire bitumineux par la Société des Mines d'Orbagnoux sur la commune de Corbonod (01)

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- Zone d'aménagement concerté (Zac) "Ile Porte" renommée "Beau Parc" portée par la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) sur la commune d'Arnas (69) (2e avis)
- Implantation du parc photovoltaïque au sol de La Planche porté par la société Flexol La Planche, sur la commune de Vagnas (07)
- Nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet de requalification du site des Granges Sud, porté par la ville d'Echirolles et Grenoble Alpes Métropole, sur la commune d'Echirolles (38), à la demande de Ferrier Associés

AVIS CONFORME

- Modification n°12 du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH) de la communauté d'agglomération du Haut-Bugey (01) par suite d'un recours gracieux

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>